

1.3 - Faire des choix

Le principal but pour un gestionnaire d'espace protégé est de maintenir les éléments essentiels à la vie des espèces et des habitats qu'ils doit maintenir dans un état de conservation favorable, et donc d'identifier les paramètres à surveiller (voir chapitre 1.3.5, page 29). Mais inventorier et suivre tous les paramètres est impossible dans la pratique, par manque de ressources (temps, argent, matériel, expertise, personnel). Pour cela, la collecte de données est forcément sélective et nécessite de faire des choix.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB